



Donation déguisée, que dois-je faire?

Par **mafi83**, le **30/01/2012** à **20:19**

Bonjour,

Comment prouver que la création de la société de mon frère a été financée par de l'argent donné par ma mère?

En effet, il a été malin : dans le choix d'option de celle-ci, il a déclaré renoncer à ce que soit dressé inventaire.....

et je découvre sur google la date de création de sa société avec un capital de 7500 euros.

Cela 6 mois pile après le décès de mon père et la clôture de la succession.

J'ai l'impression qu'il ya eu dissimulation et je me sens trahi.

Que me conseillez-vous?

Messieurs les avocats, merci de laisser la réponse aux particuliers.